

PROCÈS-VERBAL DE LA 627^e RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR Jeudi 16 septembre 2021 à 12 h 30 Zoom

Présences

Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales
Professeur Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Absences

Professeur Gilles Bronchti, président
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail

Marc Beauregard préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX627-16-09-2021-00 **Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Affaires budgétaires
 1. États financiers de l'année 2020-2021
 2. Choix de l'auditeur pour l'année 2021-2022
4. Date de la prochaine réunion : 23 septembre 2021
5. Clôture de la réunion

CX627-16-09-2021-01 **Ouverture de la réunion**

En l'absence du président et de la 1^{re} vice-présidente, le 2^e vice-président anime la réunion.

CX627-16-09-2021-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le VPAS présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX627-16-09-2021-03 **Affaires budgétaires**

1. États financiers de l'année 2020-2021

Le trésorier rappelle que le comité exécutif est l'instance syndicale qui doit approuver les états financiers de l'année 2020-2021. Les états financiers sont

par la suite déposés au conseil syndical et à l'assemblée générale à titre d'information seulement.

Le trésorier présente les états financiers du Syndicat et répond aux questions de ses collègues.

CX627-16-09-2021-03 R253

CONSIDÉRANT les états financiers du Syndicat pour l'année 2020-2021 ;
CONSIDÉRANT le rachat de Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières par le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. ;
CONSIDÉRANT la recommandation du trésorier ;

Sur une proposition du trésorier, appuyée par le VPAS, il est résolu :

D'adopter les états financiers 2020-2021 du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tels que préparés par la direction du SPPUQTR et audités par la firme MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières et de les acheminer aux délégué.e.s syndicaux.

D'autoriser le trésorier, Pier-Luc Lajoie, à assurer le suivi auprès des auditeurs pour l'approbation des états financiers finaux.

D'autoriser le président et le trésorier à signer, pour et au nom du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR), les états financiers 2020-2021.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le VPAS déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

2. Choix de l'auditeur pour l'année 2021-2022

Le trésorier rappelle que le cabinet Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières a été racheté par le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. Par conséquent, elle termine une quatrième année d'audition pour le Syndicat. Il rappelle que la procédure prévoit un minimum de trois ans et un maximum de cinq ans pour les auditeurs. Après cette période, le Syndicat choisit un autre cabinet comptable de la région qui accueille des stagiaires de l'UQTR. Il recommande donc, considérant la qualité du travail réalisé, de proposer au conseil syndical de nommer le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières comme auditeur des comptes du Syndicat pour une cinquième et dernière année.

CX627-16-09-2021-03 R254

CONSIDÉRANT les Statuts et les règlements du Syndicat ;
CONSIDÉRANT le mode de sélection de cabinets d'audit ;
CONSIDÉRANT le rachat de Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières par le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. ;
CONSIDÉRANT la résolution du conseil syndical CS342-20-05-2021-08 prenant acte du rachat ;
CONSIDÉRANT les explications du trésorier ;

Sur proposition du trésorier, appuyée par la VPAU, il est résolu :

De recommander au conseil syndical de désigner le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières afin d'auditer les états financiers du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR pour l'année 2021-2022 (cinquième et dernière année).

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le VPAS déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CX627-16-09-2021-04 Date de la prochaine réunion

Le VPAS annonce que le comité exécutif se réunira le jeudi 23 septembre 2021.

CX627-16-09-2021-05 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 58.

Marc Beauregard
2^e vice-président
Vice-président aux affaires syndicales

François Landry
Secrétaire de la rencontre